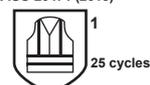


# PANTALON DE PLUIE CAP HORN®

FICHE PRODUIT

INTEMPERIES

EN ISO 20471 (2013)

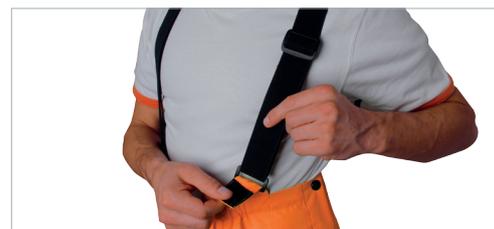


S à XXXL

EN 343 + A1 (2007)



Les + produits



Bretelles élastiques amovibles et réglables.



Triangle d'aisance au niveau de l'entrejambe.



1 poche fermée par fermeture à glissière.



Soufflet d'aisance au bas des jambes fermé par 3 boutons pressions.



Référence

PANTACAPHO2JM

PANTACAPHO2OM

Entretien



25 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N).

Taille

S / M / L / XL / XXL / XXXL

## DESCRIPTIF DU PRODUIT

- Coutures entièrement étanchées.
- Deux bretelles élastiques, réglables et amovibles par boucles plastiques et auto-agrippants.
- Triangle d'aisance au niveau de l'entrejambe.
- Deux passe-mains fermés par un bouton pression.
- Soufflet d'aisance au bas de chaque jambe fermé par trois boutons pressions.
- Une poche sur la jambe gauche avec passepoil bleu marine fermée par fermeture à glissière.
- Ceinture élastiquée.
- Braguette fermée par un bouton pression.
- Deux bandes rétro réfléchissantes microprismatiques REFLEXITE® GP 340 blanc de 5 cm cousues.

## MATIÈRES PREMIÈRES

### TISSU EXTERIEUR

- Tissu Wovetex Air imper-respirant avec une enduction microporeuse 100% polyester. Poids : 200 g/m<sup>2</sup>.

### DOUBLURE

- Doublure taffetas 100% polyester.
- Maille ajourée 100% polyester. Poids : 110 g/m<sup>2</sup>.

### TISSU RETROREFLECHISSANT

- Bandes rétro réfléchissantes microprismatiques REFLEXITE® GP 340 blanc. 75 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N).



## STOCKAGE

Le pantalon de pluie CAP HORN est conditionné dans un emballage individuel transparent.  
Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

## ENTRETIEN

L'entretien s'effectue par lavage à 60°C.  
25 cycles de lavage sont autorisés (selon ISO 6330 6N).  
Le chlorage, le repassage, le nettoyage à sec et le séchage en tambour sont interdits.



## CONFORMITÉ ET ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

La conformité aux exigences essentielles listées dans l'annexe II de la Directive 89/686, paragraphes 1.1 – 1.2 – 1.3 – 1.4 – 2.2 – 2.13 – 3.7, a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- **EN ISO 13688 (2013)** pour les vêtements de protection - exigences générales.
- **EN ISO 20471 (2013)** pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- **EN 343 + A1 (2007)** pour la protection contre la pluie.

L'attestation d'examen CE de type a été attribuée par Centexbel au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

**PANTACAPHO2**  
N° 033/2016/0038